

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 15 juillet 2021

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 6, 7, 8 et 9 juillet 2021

2021 DASES 151 Subvention (225 000 euros) et convention avec l'association Olga Spitzer pour le fonctionnement de son Service d'Ecoute Psychologique Parents-Enfants Donald W. Winnicott.

Mme Dominique VERSINI, rapporteure

Le Conseil de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 25 11-13, L 2511-14 ;

Vu la loi 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations et en particulier son article 10 ;

Vu le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques ;

Vu le projet de délibération en date du 22 juin 2021 par lequel Madame la Maire de Paris lui propose de l'autoriser à signer une convention avec l'association Olga Spitzer lui attribuant une subvention d'un montant de 225 000 euros, au titre de 2021, pour le fonctionnement de son Service d'Ecoute Psychologique Parents-Enfants Donald W. Winnicott ;

Sur le rapport présenté par Dominique VERSINI au nom de la 6e Commission ;

Délibère :

Article 1 : Madame la Maire de Paris, est autorisée à signer une convention avec l'association Olga Spitzer, dont le siège est au 9, cour des Petites Ecuries (10^e), dans le cadre du fonctionnement de son Service d'Ecoute Psychologique Parents-Enfants Donald W. Winnicott, dont le texte est joint à la présente délibération.

Article 2 : La subvention de la Ville de PARIS pour l'association Olga Spitzer (SIMPA 10366, N° dossier 2021_03818), 9, cour des Petites Ecuries (10^e), au titre de l'année 2021, est fixée à 225 000 euros.

Article 3 : La dépense correspondante sera imputée au budget de fonctionnement de la Ville de Paris pour l'exercice 2021 et suivants, sous réserve de la décision de financement.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO